

SRI LANKA

Des organisations de défense des droits humains demandent à une délégation des Tigres tamouls de mettre fin aux assassinats et au recrutement d'enfants soldats

Index AI : ASA 37/005/2004

ÉFAI

Mercredi 6 octobre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT DE LA CIJ, DE HUMAN RIGHTS WATCH ET D'AMNESTY INTERNATIONAL

Lors d'une rencontre avec une délégation de dirigeants des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) en visite à Genève, Amnesty International, Human Rights Watch et la Commission internationale de juristes (CIJ) ont appelé les LTTE à mettre un terme aux assassinats politiques et à l'enrôlement d'enfants soldats et leur ont demandé de faire la preuve de leur volonté de respecter le droit international humanitaire et relatif aux droits humains au Sri Lanka.

La délégation des LTTE, menée par S. P. Thamilselvan, chef de l'aile politique du mouvement, doit se rendre dans plusieurs pays européens afin d'envisager les prochaines étapes du processus de paix actuellement bloqué au Sri Lanka. Les organisations internationales de défense des droits humains ont rencontré les membres de la délégation des LTTE le mardi 5 octobre.

« *Nous demandons aux dirigeants des LTTE de montrer au monde qu'ils veulent et sont capables de respecter la vie et les droits de tous les Sri Lankais*, a déclaré Nicholas Howen, secrétaire générale de la CIJ. *Nous attendons d'eux qu'ils s'engagent clairement et publiquement à respecter les normes internationales en matière de droit humanitaire et de droits humains et qu'ils se donnent les moyens d'y parvenir*, a-t-il ajouté.

« *À un moment où il faudrait revenir à des pourparlers de paix, il semble que le nombre d'assassinats de personnes perçues comme des opposants par les LTTE ait augmenté de façon spectaculaire ; les LTTE continuent par ailleurs d'enrôler des enfants soldats* », a déclaré Loubna Freih, directrice de Human Rights Watch à Genève.

Parmi les victimes des homicides, on compte des militants de partis politiques tamouls qui ne se sont pas alignés sur les LTTE, des membres d'une faction rivale des LTTE à l'est du pays et de prétendus informateurs au sein de l'armée sri lankaise.

« *Ce climat de peur, particulièrement dans l'est, va rendre plus difficile la recherche d'une paix*

durable dans le pays », a averti Peter Splinter, représentant d'Amnesty International à Genève.

S. P. Thamilselvan a déclaré lors de sa rencontre avec les organisations de défense des droits humains que les LTTE rejetaient toute responsabilité pour ces assassinats mais qu'ils allaient envisager l'élaboration de mesures susceptibles de restaurer la confiance en mettant un terme aux homicides qui menacent le processus de paix.

Au cours des deux semaines passées, il a été fait état de plusieurs homicides dont ceux de : Valli Suntharam, syndicaliste de soixante et un ans, membre de l'*Eelam People's Revolutionary Liberation Front* (EPRLF, Front de libération révolutionnaire du peuple d'Eelam), tué par balles à Jaffna le 27 septembre ; de Selvarajah Mohan, vingt-deux ans, sympathisant de l'*Eelam People's Democratic Party* (EPDP, Parti démocratique du peuple d'Eelam), poignardé à mort après avoir été enlevé chez lui dans le district de Jaffna le 24 septembre ; de Rajadurai Sivagnanam, tué dans le district de Batticaloa le 22 septembre ; et enfin de Somasundaram Varunakulasingham, membre du comité central de l'EPDP, tué par balles à Colombo le 23 septembre.

L'enrôlement d'enfants soldats se poursuit. L'UNICEF a établi que pour les seuls mois de mai, juin et juillet 2004, les LTTE ont enrôlé 259 enfants et en ont libéré 106 – l'UNICEF reconnaît par ailleurs n'avoir des informations que pour une infime partie des enfants enrôlés.

Les organisations de défense des droits humains ont également rencontré des membres du Secrétariat du Nord-Est en charge des droits humains, établi en juillet avec le soutien des LTTE. « *Ce type d'initiative pourrait s'avérer positif s'il permet d'empêcher des violations graves des droits humains et permet aux gens ordinaires de trouver aide et protection*, a déclaré Nicholas Howen. *Nous demandons aux LTTE d'affirmer publiquement qu'ils collaboreront pleinement avec ce secrétariat. La communauté internationale doit apporter son aide à toute initiative visant à réellement promouvoir une culture du respect des droits de la personne humaine et répondre aux attentes de ce nouveau secrétariat qui a besoin d'être indépendant et géré par des professionnels* », a ajouté Nicholas Howen. ●

Pour plus d'informations, merci de contacter :

- **ISABELLE HEYER à la Commission internationale de juristes, tél. +41-22-9793800 ;**
- **LOUBNA FREIH Human Rights Watch, tél. +41-79-2023285 ;**
- **PETER SPLINTER, Amnesty International, au +41-22-9069483.**

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>